



LAURÉAT
AUTOMNE 2022

CRÉATION D'UN REFUGE POUR LES FILLES FUYANT LE MARIAGE PRÉCOCE

CONTEXTE

Deuxième pays d'Afrique par sa population avec près de 120 millions d'habitants, l'Ethiopie est caractérisée par une population très jeune avec près de 43,5 % d'habitants de moins de 15 ans (2017). En 2012, selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), les jeunes filles âgées de 10 à 19 ans représentaient 24 % de la population éthiopienne. De plus, l'Agence statistique centrale d'Ethiopie recensait en 2011 que plus d'une femme sur deux (58%) dans la tranche d'âge 20-49 ans avait été mariée avant ses 18 ans. Ainsi, l'âge médian au premier mariage - pour les femmes âgées entre 20 et 49 ans et vivant dans les zones rurales - était de 16,6 ans en 2011. Le pays connaît par ailleurs l'un des taux de fécondité des adolescentes les plus élevés de toute l'Afrique sub-saharienne, avec 72,4 naissances pour 1 000 femmes âgées entre 15 et 19 ans.

En Ethiopie, le mariage précoce et arrangé avant 18 ans est interdit mais encore beaucoup pratiqué dans les zones rurales où subsistent certaines pratiques traditionnelles néfastes. Les filles qui fuient cette pratique, n'ont pas de lieu où se réfugier et ne sont pas accompagnées pour trouver des solutions pour leur avenir.

A l'initiative de l'ancienne directrice du Bureau des femmes et des enfants de Farta Wereda, collectivité recouvrant les zones rurales autour de Debré Tabor (250 000 personnes), a été créé un petit local de 5 places où pouvaient loger la nuit les enfants des rues et les filles fuyant le mariage précoce. La demande étant trop importante de jour et de nuit, le bureau des femmes et des enfants de Farta a décidé de lancer un projet soutenu par l'association française AVEC l'Ethiopie, pour un accueil de jour et de nuit pour 20 filles fuyant le mariage précoce. Ce projet vise ainsi à améliorer la protection de l'enfance notamment des filles dans la région de Debré Tabor et à prévenir les violences faites aux femmes.

OBJECTIFS DU PROJET

- Améliorer l'accueil des jeunes ayant subi ou devant subir un mariage arrangé de manière précoce, une agression ou un kidnapping.
- Améliorer la protection et le suivi de ces jeunes filles.
- Trouver avec les services sociaux, des solutions à long terme pour assurer une vie normale à ces jeunes filles à l'extérieur.

ACTIVITÉS

- Création et construction du refuge à Debre Tabor.
- Mise en place des équipements intérieurs du refuge avec des lits, des tables et du matériel de fonctionnement.
- Recrutement du personnel encadrant pour les périodes de fréquentation.

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

- 70 jeunes filles de 10 à 18 ans fuyant le mariage forcé ou les insécurités dans leur famille.

EN SAVOIR PLUS

https://www.facebook.com/avecethiopie/?locale=fr_FR

<https://avecethiopie.org/fr/>



PAYS ÉTHIOPIE
LOCALITÉ DÉBRÉ TABOR
THEME DROITS DE L'ENFANT
COÛT DU PROJET 27 170 €
DOTATION GUILDE 10 000 €
OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



PORTEURS DU PROJET

AVEC L'ÉTHIOPIE

EN PARTENARIAT AVEC
COLLECTIVITÉ DE FARTA
WEREDA

A travers son pôle Microprojets, l'ONG La Guilde, en partenariat avec l'Agence Française de Développement, soutient la réalisation de microprojets au service du développement durable à l'international.

Plus d'informations sur :

www.agence-microprojets.org